

URBANISME



***La commission "urbanisme" se réunit, en principe, chaque lundi, à 18 h.
Pour toute demande de renseignements ou de rendez-vous, contacter le secrétariat de la mairie.***



La commune est dotée d'un PLU

- * **Pour consulter la carte du zonage du PLU, [cliquez ici](#) ou la télécharger en cliquant [ici](#). Il est également disponible sur le [Géoportail de l'urbanisme \(GPU\)](#).**
- * **Pour consulter le règlement en vigueur du PLU,**
- * ***pour consulter la palette des teintes (huisseries, grilles, lambrequins), [cliquez ici](#)***
- * **Pour consulter le cadastre,**

La [Direction Générale des Finances Publiques](#) met à disposition le cadastre (PCI vecteur) de toutes les communes de France au format EDIGEO sur <https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/cadastre/>

**Pour tout renseignement complémentaire,
s'adresser au secrétariat de la mairie au 05 62 18 86 50**